

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

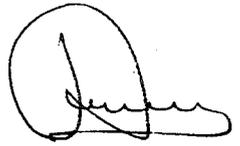
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communauté française | <input type="checkbox"/> Libre confessionnel     |
| <input type="checkbox"/> Provincial et communal          | <input type="checkbox"/> Libre non confessionnel |

Identité du responsable pour le réseau :  
Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.

Date et signature :   
25.08.97

2. Intitulé de l'unité de formation :

**Aide - carreleur (convention).**

CODE : 333002 U12 w 1
-----------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement secondaire de: | <input type="checkbox"/> transition           | <input checked="" type="checkbox"/> qualification |
| du degré:   | <input checked="" type="checkbox"/> inférieur | <input type="checkbox"/> supérieur                |

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  oui  non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 3 pages.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

(1) Cocher la mention utile  
(2) A compléter  
(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3) 333002 U 12 W 1

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<b>1. Dénomination du (des) cours</b> (2)	<b>Classement du (des) cours</b> (2) (4)	<b>Code U</b> (2) (5)	<b>Nombre de périodes</b> (2)
Travaux pratiques de carrelage et méthode	P.P.	Ø L	200
Technologie du carrelage	C.T.	K B	40
Calcul - Dessin et lecture de plan	C.T.	B	20
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX	P	
		Total des périodes	260

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*Neant Le 28/08/97*  *J. Drey*

b) Décision de l'Inspecteur coordonateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



COLLÈGE  
ESP. COORD.

Date : .....29 AOUT 1997.....

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

DOS 8 BIS/UF : au 01.03.96

### **3. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **3.1. Finalité générale**

Dans le respect de l'article 7 du Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, les cours de l'unité de formation doivent:

- 3.1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 3.1.2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### **3.2. Finalités particulières**

- 3.2.1. Développer les techniques et connaissances nécessaires à la réalisation de petits travaux de carrelage au sol.
- 3.2.2. Développer des aptitudes de soins, de précision, d'ordre et de sécurité.
- 3.2.3. Développer des attitudes à la communication socio-professionnelle.

#### **4. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

##### **4.1. FRANCAIS**

Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne

S'exprimer oralement et par écrit, produire des énoncés variés au message simple mais clair.

##### **4.2. MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES**

Calcul mental (sur les nombres positifs):

- déterminer la somme de deux nombres entiers inférieurs à 100,
- déterminer le produit de deux nombres entiers inférieurs à 10,
- multiplier un nombre par 10, 100, 1000,
- diviser un nombre par 10, 100, 1000.

Calcul écrit: placé dans une situation puisée dans le vécu social ou professionnel de l'apprenant, celui-ci sera capable:

- d'additionner, soustraire, multiplier deux nombres naturels,
- de déterminer, à la machine si nécessaire, une valeur approchée du quotient de deux nombres naturels.

Formes géométriques:

- calculer le périmètre et l'aire d'un rectangle,
- déterminer la distance entre deux points.

##### **Remarque**

Le Certificat d'Etudes de Base (CEB) couvre les capacités préalables requises.

25 -08- 1997

Aide-carreleur

Annexe 3

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pas de recommandation particulière.

## **8. PROGRAMME DES COURS**

### **8.1. Travaux pratiques carrelage et méthode**

Au cours de l'unité de formation, à partir de consignes précises et d'une méthode de travail, l'apprenant sera rendu capable de:

1. Entretien de l'outillage du carreleur
2. Mettre en ordre le chantier (nettoyage des locaux à carreler)
3. Aménager le poste de travail (sens du placement de l'établissement à carreler)
4. Manier la truelle, utiliser le marteau et le niveau à bulle
5. Réaliser une couche de sable
  - Respecter l'épaisseur de la couche de sable
  - Respecter la planéité de la couche de sable
6. Mesurer les locaux
7. Calculer le nombre de carreaux de tout format pour 1m<sup>2</sup> d'une pièce de forme régulière
8. Employer le niveau d'eau (tuyau)
  - avec réservoir
  - sans réservoir
9. Placer des points de niveau
10. Fixer des règles
  - sur les points de niveau en respectant les précautions à prendre
11. Fixer des ficelles suivant le format des carreaux de pose
12. Carreler la première rangée d'un pavement au mortier de sable (entre deux ficelles)
13. Resserrer par rapport à la première rangée
14. Terminer l'achèvement de la pièce à carreler (resserrage)
15. Respecter le dosage de la coulée
16. Poser à la règle des plinthes droites
17. Poser, à la ficelle, des plinthes droites
18. Poser au sol des carreaux divers
  - ordinaires
  - croisés
19. Poser des remplis
20. Couper des carreaux
  - à la main
  - à la machine
21. Carreler au sol
  - avec pentes
22. Réaliser des socles de cuisine
23. Initier à la pose en couche mince (sol) et simple
  - la pose sur chape fraîche
  - la pose sur chape dure (colle)
24. Préparer le support pour carrelage vertical

## 8.2. Technologie du carrelage

1. Reconnaître les matériaux les plus usuels
  - carreaux
  - sables
  - liants
2. Reconnaître l'outillage du carreleur
  - outillage à employer pour différents carreaux
  - description
  - précaution
  - soin
  - vérification
3. Caractériser le mortier, l'eau de gâchage pour différents carreaux de pose
4. Différencier les règles
  - leur matière
  - les différentes longueurs
  - leur entretien
5. Caractériser les ficelles
  - la fixation
  - la traction
6. Expliquer le rôle des piges (=étalon)
  - fixer des chevillettes
  - vérifier les dimension des carreaux
7. Reconnaître et caractériser les différentes sortes de sables et leur utilisation (précautions)
8. Reconnaître et caractériser les différentes espèces de ciments
9. Caractériser les mortiers
  - utilité du dosage
  - procédé de gâchage
  - malaxage
  - composition
  - destination
10. Reconnaître et utiliser les différentes sortes de sous-pavements
11. Expliquer le dosage de la coulée et les différentes sortes de coulées
12. Connaître et expliquer le rôle des différentes machines
  - pour la coupe de carreaux
  - les burins
  - les marteaux à employer
13. Définir la largeur des joints par rapport au format, suivant les desiderata du propriétaire et conseils de pose, ainsi que de la qualité des carreaux.

### 8.3. Cours: Bases du dessin technique et calculs appliqués

A partir d'un ensemble simple représenté en perspective, l'étudiant doit être capable de nommer les solides couramment rencontrés.

Tracer des droites, des parallèles, des perpendiculaires.  
Déterminer la nature d'un angle donné (aigu, obtus, droit, plat).  
Tracer des angles au rapporteur.  
Tracer, à l'échelle, des figures géométriques.  
Représenter un cube, un parallélépipède rectangle.  
Lire la cotation de la représentation d'un solide élémentaire.

#### En dessin

L'élève doit être capable:

- au départ d'un plan à l'échelle, de déterminer la grandeur réelle d'un solide élémentaire;
- d'indiquer les parties principales:
  - . d'une pièce,
  - . d'une habitation unifamiliale sans étage,
  - . d'une habitation unifamiliale avec étage,
- de représenter un élément simple par un croquis à main levée,
- de lire un plan de bâtiment et d'exécution pour tous travaux de carrelage.

#### En calcul appliqué

L'élève doit être capable:

- de mathématiser des situations de l'activité professionnelle ou sociale,
- d'opérer sur nombres décimaux positifs,
- de résoudre des situations-problèmes de la vie professionnelle et de la vie courante impliquant des notions de calcul:
  - . appliquer une formule,
  - . calculer la surface à carreler,
  - . sur base de la surface à carreler, déterminer le nombre de carreaux à placer en fonction de leurs dimensions et de l'épaisseur des joints
- d'appliquer les mesures
  - . longueur, aire, volume, capacité, poids, masse
  - . densité (poids volumique)
  - . amplitude d'angle.

25 -08- 1997

annexe 5

### **CAPACITES TERMINALES**

La performance de l'étudiant sera jugée suffisante s'il est capable, sous la tutelle et la responsabilité d'un carreleur établi, de

- préparer et réaliser le carrelage au sol avec des carreaux divers,
  - poser des plinthes droites,
- selon les directives données.

## **CHARGE DE COURS**

Enseignant ou expert.

L'expert devra réaliser les différents travaux de carrelage dans la profession.